

Compte-rendu Comité de Pilotage CDDRA / CTS du Pays de Maurienne 27 janvier 2015

Présents : M. DURBET (Président du SPM), MM. ARNOUX, CHARVOZ, GALLIOZ, RAFFIN (Vices-Président du SPM), Mme HARS (Vice-Présidente Conseil général, référente du CTS Maurienne), M. CHEMIN (Conseiller régional, rapporteur du CDDRA), M. REMY (Président du Conseil Local de Développement), M. ROCHETTE (Conseiller régional, Président de la 4C), Mme LEHMANN (Conseillère générale), M. PORTAZ (Conseiller général), M. LARUAZ (CG73, SDLE), Mme MENAGE (Région Rhône Alpes- service CDDRA), Mme VERNEY (Maurienne Expansion), Mmes DARVES, RAUX (Syndicat du Pays de Maurienne)

Invités : M. BERNARD (Président de la CCMG), M. HUART (Président de la CCHMV), M. MARGUERON (Président de CC. Cœur de Maurienne)

Excusés : M. CIMAZ (Vice-Président du SPM), M. VAILLAUT (bureau du SPM), M. FITZER (Sous-Préfet de Saint-Jean de Maurienne),

I. Retour sur le comité d'avis régional du 21 janvier 2015

Y. Durbet, Président du Syndicat du Pays de Maurienne, PL Rémy, Président du Conseil Local de Développement, B. Darves et J. Raux du SPM, se sont rendus le 21 janvier 2015 au Conseil Régional pour présenter devant le comité d'avis régional, la clause de revoyure et avenant du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes.

La présentation portait sur les points saillants de l'avenant et les dernières modifications budgétaires (cf document joint).

Cette rencontre a permis un échange ouvert avec les élus régionaux et des questions notamment sur la couverture des créateurs d'entreprises tous secteurs confondus. Le projet de conventionnement avec les chambres consulaires (CCI et CMA) a ainsi été rappelé.

P.L. Rémy ajoute que la liberté de dialogue a favorisé l'interpellation des élus régionaux sur les problèmes de dessertes ferroviaires de Maurienne devant cette Autorité Organisatrice de Transport (AOT)

Le territoire ayant reçu les félicitations pour son travail et sa présentation, Y. Durbet remercie l'ensemble des membres du comité de pilotage, les élus régionaux et la technicienne H. Ménagé pour leur contribution à la réussite du projet de territoire de la Maurienne.

II. Validation des dossiers de demande de subvention

► Village polaire – édition 2015

Cf fiche action CDDRA/CTS : Sensibiliser les citoyens à l'environnement spécifique de la vallée / objectif : Développer l'éducation à l'environnement

Descriptif : Pour la quatrième édition l'ACA du canton d'Aiguebelle coordonne le projet de village polaire. Il s'agit d'une part de former les animateurs jeunesse de Maurienne par le biais d'ateliers à la vie en milieu naturel enneigé (nivologie, détecteur de victime d'avalanche, traces et indices des animaux, sculptures sur neige, immersion dans le milieu naturel...) et à la construction d'igloos. 100 jeunes de Maurienne et Combe de Savoie (68 de Maurienne) auront l'occasion de construire le village polaire, de se former aux mêmes ateliers et de passer une nuit sous igloo. Pour clôturer l'évènement, ces mêmes jeunes accueilleront les enfants des accueils des loisirs pour à leur tour animer les différents ateliers.

Les objectifs de ce projet sont :

- Permettre aux jeunes de découvrir et s'immerger dans le milieu montagnard

- Ateliers ludiques, scientifiques, sensoriels, artistiques
- (ré)-appropriation du milieu naturel à moyen terme (évolution sur 4 jours)
- Permettre aux jeunes de rencontrer d'autres savoyards (jeunes et adultes) issus de milieux territoires différents
- Rendre les jeunes acteurs
 - Par la formation et l'animation qu'ils feront lors de la journée portes ouvertes
 - En leur laissant le choix

Bénéficiaire : AACA

Financement :

Budget prévisionnel TTC	8 600 €	
Structures jeunesse	3 640 €	42%
Participation des familles	2 170 €	25%
Journée porte ouverte	200 €	2%
CG73 – CTS	1 430 €	17%
Autofinancement AACA	1 160 €	14%

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de jeunes participants
- Retransmission des « savoirs » lors de la journée porte ouverte
- Satisfaction des participants (outil vidéo)

Avis : Favorable

Remarque : ce type de projet répond tout à fait aux objectifs fixés dans les contrats. An niveau de la sécurité, le site reste à proximité de la route donc facilement accessible par les secours et tous les animateurs ont au moins leur brevet de premier secours.

L'audit réalisé en 2014, sur la structure Maurienne Expansion, a réaffirmé le maintien d'une structure autonome porteuse des actions économiques de la vallée. La structure juridique en tant que SAEM a toutefois été remise en question. Une étude comparative va être lancée prochainement pour mieux appréhender les tenants et aboutissants d'une structure du type association et SAEM. Les missions de Maurienne Expansion présentent quelques modifications et affichent un positionnement plus marqué pour le développement des filières « montagne », « BTP » et « hydraulique ».

► Poste « Création et reprise d'entreprises » Année 2015 (1 ETP)

Cf fiche action 2.1. CDDRA/CTS Accompagner la création, la reprise, le développement d'entreprise

Objectif : Poursuivre et renforcer l'accompagnement des entreprises de la vallée

VOLET ENTREPRENARIAT

1. Accompagner les créateurs d'entreprises tout au long du parcours

- Accompagner individuellement et de façon personnalisée : structuration individuelle du projet, analyse de la faisabilité économique et financière du projet, recherche de financements
- Animer la plateforme d'initiative locale
- Renforcer un conseil et un suivi organisé et individualisé des jeunes entreprises.

2. Actions spécifiques pour les cibles prioritaires

- Information et sensibilisation collective sur des thématiques structurantes ayant pour objectif de dynamiser et encourager la création / reprise d'entreprises selon des activités, filières, opportunités : reprise / transmission, comment créer dans la filière montagne, hydraulique, concours Pépinière...

- Soutien spécifique des projets à potentiel innovant, créateurs d'emplois

3. Articulation Créafil Savoie et Maurienne

Bénéficiaire : Maurienne Expansion

Financement :

Budget prévisionnel TTC	85 635 €	
RRA – CDDRA	29 912 €	35%*
CG73 – CTS VL	8 000 €	9%
CG73 – CTS VD	10 877 €	13%
Autofinancement Maurienne Expansion	– 36 846 €	43%

*La dépense subventionnable régionale s'élève à 54 385 € (hors frais de structure). Le taux d'intervention calculé sur cette dépense est de 55%.

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de porteurs de projet accompagné,
- Le nombre de création / reprise d'entreprise,
- Nombre de jeunes chefs d'entreprises suivies,
- Nombre de participants aux actions collectives

► Actions « création et reprise d'entreprises » - année 2015

Cf fiche action 2.1. CDDRA/CTS Accompagner la création, la reprise, le développement d'entreprise

Objectif : Poursuivre et renforcer l'accompagnement des entreprises de la vallée

L'accompagnement intensif des porteurs de projets et des créateurs doit se poursuivre afin de continuer à assurer un fort taux de pérennité des jeunes entreprises. En Maurienne, cet accompagnement est réalisé par Maurienne Expansion, porte d'entrée de la démarche CREAMIL au regard des partenaires départementaux et des porteurs de projet.

1 – Professionnalisation des porteurs de projets

- Animation par un prestataire externe de journées de professionnalisation des porteurs de projets de création / reprise d'entreprise sur les points clés d'une bonne gestion d'entreprise (une dizaine de stages de 3 jours par an)

2 – Outils spécifiques créateurs / repreneurs

- Proposer aux porteurs de projets et aux jeunes entrepreneurs une créathèque (livres à disposition sur du technique), des outils de communication et des outils de gestion de leur entreprise (tableau de suivi d'activité et d'objectif).

Bénéficiaire : Maurienne Expansion

Financement :

Budget prévisionnel TTC	12 000 €	
RRA – CDDRA	5 400 €	45%
CG73 – CTS VL	4 200 €	35%
Autofinancement Maurienne Expansion	– 2 400 €	20%

Avis : Favorable

Remarque : il est demandé que la convention de partenariat entre les chambres consulaires et Maurienne Expansion soit jointe au dossier de demande de subvention.

► **Chargé de mission « Ressources humaines – Attractivité économique »(1 ETP)-Année 2015**

Cf fiche action CDDRA/CTS 2.1.1

1- Ressources Humaines - 0.5 ETP

La Maurienne connaît des difficultés de recrutement : métiers, ingénieurs, cadres..., qui freinent certaines entreprises au développement. Les flux qui pourraient théoriquement exister entre personnels sans emploi et offres d'emploi du territoire ne sont pas en adéquation. Des compétences souvent détenues par les personnels les plus âgés, ne sont pas transmises aux plus jeunes soit faute de recrutement soit par une trop faible gestion anticipée de l'emploi et des compétences dans les entreprises.

- Animation territoriale d'une dynamique RH
- Mise en place d'actions pour répondre aux difficultés de recrutement (atelier RH, formations techniques, communication)
- Identification des besoins en recrutement

2- Attractivité économique territoriale 0.5 ETP

La Maurienne est insuffisamment reconnue, y compris par ses habitants. Elle souffre d'un déficit d'image pour maintenir en particulier les jeunes, pour attirer créateurs et repreneurs d'entreprises, faire venir une main d'œuvre qualifiée, des cadres... Il convient donc à partir d'une offre territoriale attrayante, de valoriser l'image de la vallée, de la promouvoir et de mener des actions spécifiques de prospection en partenariat avec l'Agence Economique de la Savoie et les acteurs en charges de la prospection économique. Cela passe également par la qualification de son offre territoriale.

- Structuration d'une offre attractive foncière et immobilière (base de données, fiches « produits », communication)
- Développement exogène (co-construction de la stratégie avec l'AES, promotion d'une offre territoriale)

Bénéficiaire : Maurienne Expansion

Financement :

Budget prévisionnel TTC	112 714 €	
RRA – CDDRA	22 500 €	20%*
CG73 – CTS VD	18 329 €	16%
CG73 – CTS VL	8 000 €	7%
Autofinancement	–	
Maurienne Expansion	63 885 €	57%

*La région intervient uniquement sur la partie Ressource humaines soit sur une dépense subventionnable de 37 500 € pour un taux d'intervention de 60%

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre d'entreprises accompagnées,
- Nombre d'entreprises participants aux actions et aux informations collectives,
- Nombre d'emplois créés,
- Maintiens de l'emploi local.

► Actions « Ressource humaine et attractivité » - année 2015*Cf fiche action CDDRA/CTS 2.1.1***1. Action « RH »**

Outils de communication sur les dispositifs et actions RH

Outils technique « RH »

Evènementiel RH

2. Actions développement exogène

Outils de communication et fiche produit immobilier et foncier

Bénéficiaire : Maurienne ExpansionFinancement :

Budget prévisionnel TTC	13 000 €	
RRA – CDDRA	5 150 €	40%
CG73 – CTS VL	4 450 €	34%
Autofinancement	– 3 400 €	26%
Maurienne Expansion		

Avis : Favorable**Remarque** : La région demande à ce qu'une action collective Securis'ra soit réalisée sur cette année 2015.**► Poste Animation économique territoriale – Année 2015 (1 ETP)***Cf fiche action CDDRA/CTS 2.1.2*

Cette mission doit permettre aux entreprises locales de se développer, diversifier et accroître leurs parts de marché hors Maurienne par des actions visant à informer, sensibiliser, accompagner, construire... des stratégies adaptées et progressives par une meilleure prise en compte de leur environnement, des opportunités, des dispositifs... Les actions de la mission développement d'entreprise et animation économique visent à accompagner, conseiller et structurer (anticiper les besoins...) de manière individuelle nos entreprises afin de les amener à rendre possible des projets dormants, des projets de développement, des ambitions et d'amener nos chefs d'entreprises à dynamiser leur structure et être prospectifs individuellement et collectivement.

A. Animation économique générale du CDDRA et CTS

Cette mission doit permettre une vision macro-économique et une animation territoriale générale dans le cadre du CDDRA et du CTS.

B. Accompagner les entreprises locales dans leurs Projets / Difficultés

Seront ciblées prioritairement les entreprises des filières montagne, hydraulique, BTP et les sous-traitants des grands groupes. Le chargé de mission est Référent Plan PME de la Région Rhône-Alpes et animateur économique des aides départementales. Son objectif est d'accompagner les entreprises dans leurs projets de développement et dans leurs difficultés, en lien avec les dispositifs régionaux et départementaux :

C. Encourager la redynamisation des activités productives

Il s'agit d'accompagner les entreprises de la vallée et développer des niches d'activités liées au territoire notamment en structurant certaines filières à valeur ajoutée en partenariat avec les acteurs clés disposant d'une offre de services pointue (Montagne, hydraulique, BTP)

Il s'agit également de soutenir et développer l'innovation et la diversification dans les entreprises du territoire.

Bénéficiaire : Maurienne Expansion

Financement :

Budget prévisionnel TTC	81 011 €	
RRA – CDDRA	27 369 €	34% *
CG73 – CTS VL	8 000 €	12%
CG73 – CTS VD	9 790 €	10%
Autofinancement Maurienne Expansion	– 35 852 €	44%

*La dépense subventionnable régionale s'élève à 49 761€ (hors frais de structure). Le taux d'intervention calculé sur cette dépense est de 60%.

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre d'entreprises accompagnées
- Nombre d'entreprises participants aux actions et aux informations collectives,
- Nombre d'emplois créés

► Actions Animation économique- Année 2015

Cf fiche action CDDRA/CTS 2.1.2

1. Action « Savoir-faire industriels de Maurienne »

- Suivi de l'observatoire des savoir-faire industriels de Maurienne avec la création de nouvelles fiches sur des savoir-faire spécifiques (hydraulique, Montagne...) et mise à jour des autres fiches.
- Intégration de cet observatoire des savoir-faire sur notre site Internet et distribution de cet outil à l'extérieur de la vallée (via les cabinets de prospection PRT, l'Agence Economique de la Savoie, les Chambres consulaires, AFII, ERAI, le CRITT de Savoie ...).
- Mise en place d'un plan stratégique de commercialisation des savoir-faire de la vallée.

2. Action « Veille économique »

- Mise en œuvre d'une veille professionnelle et adaptée. Maurienne Expansion dispose d'indicateurs pour suivre le développement économique. Ces indicateurs demandent à être modernisés, complétés et structurés, et leur actualisation facilitée. Nous envisageons de nous équiper d'un outil professionnel de veille sur des indicateurs macroéconomiques et microéconomiques.

3. Action « Formation-action »

- Mise en place d'actions collectives spécifiques aux besoins des entreprises avec intervention de consultants (développement durable au sein d'une entreprise...).
- Proposer des actions collectives spécifiques : innovation, énergies renouvelables, montagne, hydraulique...

Bénéficiaire : Maurienne Expansion

Financement :

Budget prévisionnel TTC	20 000 €	
RRA – CDDRA	9 000 €	45%
CG73 – CTS VL	7 000 €	35%
Autofinancement Maurienne Expansion	– 4 000 €	20%

Avis : Favorable

Remarque :

► Chargé de mission « actions collectives communication » (1ETP) année 2015

Cf fiche action CDDRA/CTS 2.1.2 F « Encourager la compétitivité des PME PMI » et 2.2 « Elever et mutualiser les compétences et en améliorer la gestion et la polyvalence »

1. Actions collectives / formations

Les missions confiées ont pour objectif, outre l'accompagnement individuel des porteurs de projet, de professionnaliser et maintenir des échanges, de l'information et de la technicité auprès des créateurs et des entreprises, en proposant des actions, ateliers, formations...

2. Renforcer l'attractivité économique de la vallée par des actions de communications économique

Les missions confiées ont pour objectif de promouvoir le territoire en valorisant l'offre territoriale par des actions de communication

Bénéficiaire : Maurienne Expansion

Financement :

Pas de financement du CTS VL et du CDDRA

Budget prévisionnel TTC	75 541 €	
CG73 – CTS VD	9 835€	13%
Autofinancement Maurienne Expansion	– 65 706 €	87%

► Actions collectives et communication / Année 2015

Cf. fiche-action 2.1.1 et 2.1.2

1. Action « Formation-action pour jeunes chefs d'entreprises »

- Mise en place d'un programme annuel d'actions collectives (informations générales, informations techniques, actions spécifiques ESS...). Financé dans le cadre du dispositif PLACE de la Région Rhône Alpes, ces formations-actions permettent aux jeunes créateurs (0 – 3 ans) de planifier leur professionnalisation en tant que chef d'entreprise. Les thématiques collent à ce besoin de formation – professionnalisation : la gestion d'une jeune entreprise, les chiffres clés d'une entreprise, la fiscalité des entreprises, la structuration juridique, ... D'autres actions collectives, notamment des sessions d'information (mises en œuvre gratuite) sont également proposées aux jeunes chefs d'entreprises (non fermées aux porteurs de projet) : la fiscalité de la jeune TPE, Quelle protection sociale du TNS, Assurances...

2. Action « formation action pour les entreprises en développement »

- Actions collectives spécifiques,
- Animation de rencontres entre entreprises

3. Action « Communication économique »

- Mise en place d'outils de communication afin de renforcer l'attractivité du territoire (l'offre foncière et immobilière...),
- Alimentation du site Internet,
- Newsletter

Bénéficiaire : Maurienne Expansion

Financement :

Budget prévisionnel TTC	15 000 €	
RRA – CDDRA	6 750 €	45%
CG73 – CTS VL	5 250 €	35%
Autofinancement	3 000 €	20%

Avis : Favorable**Remarque :****► Création d'un Open Fab Maurienne**

Cf. fiche-action 2.1.2

Descriptif : Ce projet est issu des travaux de la démarche « agir en faveur de son économie de proximité ».

Il s'agit d'une **aventure collective initiée par des entreprises** dont le postulat de base est le suivant : « La crise actuelle n'est pas la crise des marchés, mais seulement celle des produits et des process classiques. »

Un concept novateur basé sur :

- L'analyse des besoins et des marchés
- La mutualisation des investissements
- Le partage de la maîtrise et de la recherche
- Le laboratoire d'idées et d'initiatives
- La création de produits

Un espace de fabrication numérique, véritable plateforme technologique au service d'un collectif, organisé en ateliers :

- Atelier numérique équipé de Scanner 3D, imprimantes 3D, traceurs papiers et tissu
- Atelier bois pour travailler le bois en utilisant les technologies de fabrication numérique
- Atelier textile permettant la découpe et l'impression numérique sur tissu

Une gouvernance associative, ancrée dans un réseau partenarial et avec une animation à deux voix : recrutement de 2 professionnels aux compétences complémentaires.

Bénéficiaire : Open Fab Maurienne (club d'entrepreneurs constitué en association)Financement : Le financement ci-dessous concerne l'achat du matériel (atelier numérique, bois, textile, logiciel...)

Budget prévisionnel TTC	150 000 €	
RRA – CDDRA	45 000 €	30%
Autofinancement	105 000 €	70%

Avis : Favorable

Remarque : La création d'un Open fab en Maurienne est source d'innovation et de création d'emplois. Des questions n'ont pu trouver de réponses lors du comité de pilotage notamment sur le mode d'organisation au sein de l'association et l'ouverture au non membres fondateurs, sur l'économie du système et notamment sur l'amortissement du matériel... Sans remettre en cause le projet, il est proposé de faire intervenir les porteurs du projet lors d'un prochain comité de pilotage pour avoir un exposé complet du projet.

► Structurer la filière cyclo – Poste cyclo 2015 (1 ETP) / modification du plan de financement

Cf. fiche-action 3.2 « Structurer la filière Cyclo Maurienne/ Objectif : Développer la filière cyclo-sportive et cyclo-touristique

Bénéficiaire : Maurienne Tourisme

Financement : augmentation

Budget prévisionnel TTC	56 500 €	
RRA – CDDRA	22 600 €	40%
CG73 – CTS V.L.	16 950 €	30%
Autofinancement - Maurienne Tourisme	16 950 €	30%

Avis : Favorable

Remarque :

► Poste de coordonnateur culture année 2015 (0.7 ETP) / modification du plan de financement

Cf. fiche-action 4.4.1 « Favoriser le développement culturel de la vallée » /objectif : Encourager les initiatives d'actions sociales et/ou culturelles appuyées sur la participation des habitants de la vallée

Bénéficiaire : Syndicat du Pays de Maurienne

Financement : ajustement de la dépense subventionnable à la réduction du temps de travail de la salariée.

Budget prévisionnel TTC	39 000 €	
RRA – CDDRA	7 800 €	20%
CG73 - CTS	23 400 €	60%
Autofinancement- SPM	7 800 €	20%

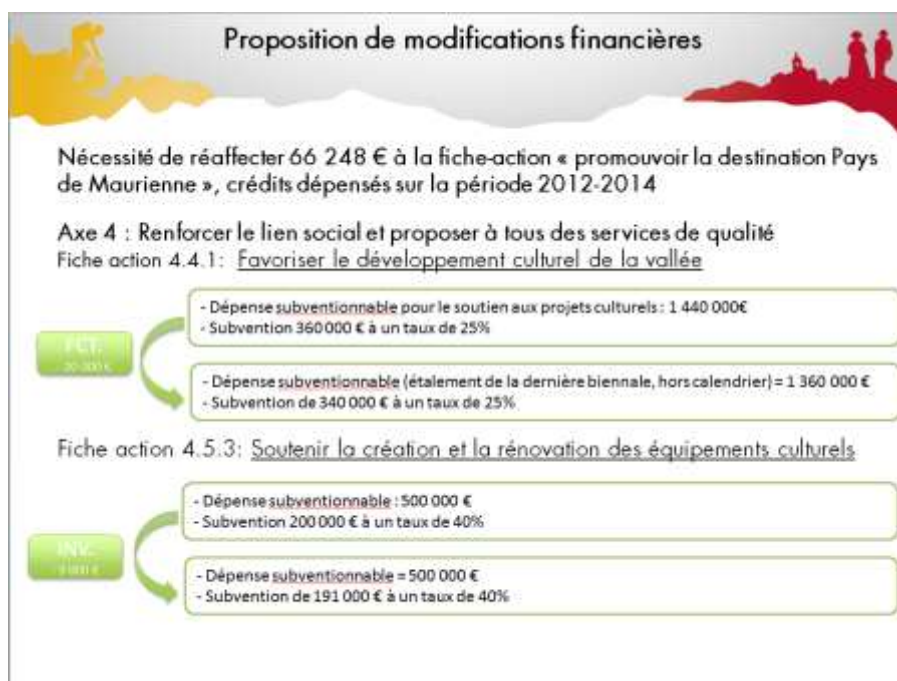
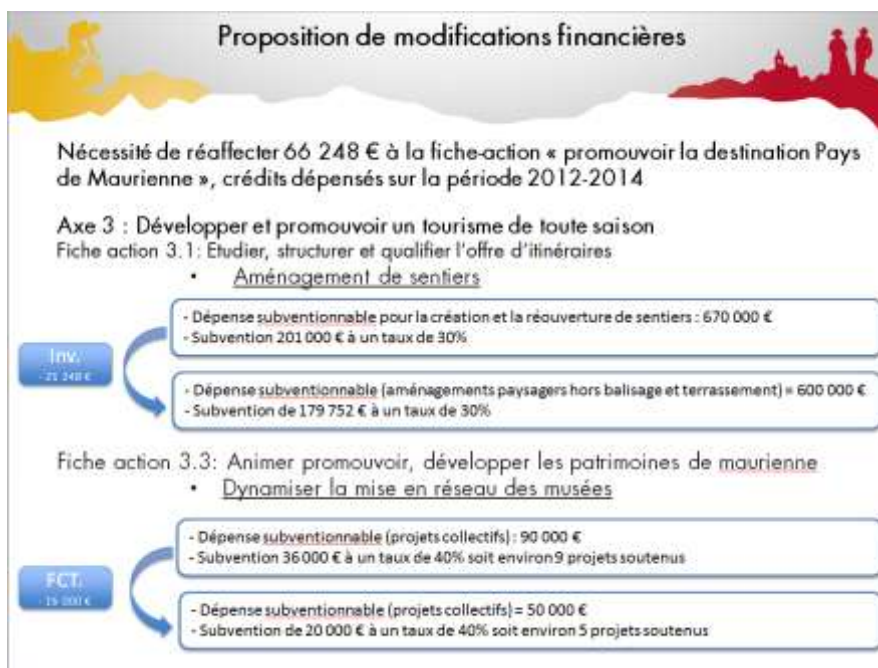
Avis : Favorable

Remarque :

III. Les ajustements financiers du CDDRA

Les crédits de la fiche-action « promouvoir la destination Pays de Maurienne » ont, lors des bascules financières liées à l'avenant, entièrement été désaffectés sans tenir compte des 66 248 € déjà consommés sur la période 2012/2014 pour la réalisation des plans de communication.

Les diapos suivantes présentent la proposition faite au comité d'avis régional :



Compte tenu des crédits retirés sur la réalisation de la 3^{ème} Biennale, M. Arnoux, Vice-président à la culture au SPM, regrette de ne pas avoir été consulté sur ces modifications.

La volonté n'est pas de marquer un coup d'arrêt à la Biennale qui verra sa seconde édition, actuellement en cours, aboutir en 2016. La prise en compte du temps d'évaluation et du lancement de l'appel à projets semblent porter la réalisation d'une Biennale à 3 ans. Un avenant de clôture permettra d'ajuster les crédits si besoin.

La culture fera l'objet d'une prochaine réunion en présence du Centre de Gestion sur l'éventuelle prise de la compétence « enseignements artistiques » par le Syndicat du Pays de Maurienne.

IV. Appel à projet « diffusion culturelle »

21 projets ont été réceptionnés suite à l'appel à projets « diffusion culturelle » lancé par le Syndicat du Pays à l'automne 2014 pour une réalisation 2015.

L. Moulard et M. Arnoux ont étudié l'ensemble des projets au regard des critères de sélection établis. La commission Vivre Ensemble du Conseil Local de Développement a émis un avis. Le tableau de classement des projets tient compte des préconisations de la commission.

2 scénarios de répartitions des crédits du CDDRA sont soumis au comité de pilotage. Le premier propose de soutenir uniquement les projets qui répondent de manière très satisfaisante à l'ensemble des critères. Le second propose de réduire le plafond de subvention à 4 000 € et d'abaisser le montant de subvention sollicité par les collectivités de 30%, en maintenant le montant de subvention sollicitée par les associations. Ce second scénario permet de soutenir les projets qui répondent aux critères de manière très satisfaisante et satisfaisante.

Le comité de pilotage retient le second scénario et décide de soutenir le Salon du Livre d'Hermillon pour une dernière année compte tenu de la qualité de cette manifestation et de l'arrêt de la subvention versée par la Communauté de Communes Cœur de Maurienne.

Vous trouverez ci-joint la répartition financière validée par le comité de pilotage.

V. Schéma Opérationnel des Services

Avant d'engager la consultation d'entreprises pour la réalisation du Schéma Opérationnel des Services en Maurienne, les enjeux sont une dernière fois balayés pour validation.



Renforcement de l'offre de service aux habitants

Un Schéma Opérationnel des Services avec des thèmes prioritaires

- Les services publics sociaux et de l'emploi
- La saisonnalité
- L'offre médicale
- Les services à domicile

1/ Les services publics sociaux et de l'emploi

Enjeux identifiés :

- quels sont les services publics indispensables par Communauté de communes,
- pour quels publics
- pour quelle couverture territoriale
- comment les rendre accessibles :
 - faut-il les regrouper ou les accueillir au sein « d'espaces mutualisés ou maisons de services au public » (type Relais de services Publics),
 - faut-il favoriser leur accessibilité numérique ? De quelle manière ?
- Analyse du modèle économique des Relais de Services Publics



Renforcement de l'offre de service aux habitants

2/ La Saisonnalité

Enjeux identifiés :

- Validation des besoins des saisonniers à partir des études déjà réalisées
- Repositionnement des relais saisons ou espaces saisonniers avec redéfinition de leurs modalités de fonctionnement des relais saisons et de leur fonctionnement en réseau (coordination)
- Faciliter l'accès à l'information numérique en station pour les saisonniers (en la distinguant mieux de l'information touristique)

3/ L'offre médicale

Enjeux identifiés :

- réaliser une synthèse des études menées en Maurienne sur le sujet,
- prendre en compte les projets en cours
- étudier sommairement l'offre et les besoins sur les parties du territoire non couvertes par des projets à l'échelle des Communautés de communes
- étudier les différents moyens de regroupement des professions médicales (pôles de santé, maisons de santé pluridisciplinaires, maison médicale privée, ...)

Si et seulement si la profession médicale et paramédicale en ressent le besoin et s'organise en conséquence

L'offre médicale doit être étudiée de façon à apporter des éclairages sur les « vides », les lieux où les conditions ne sont pas réunies aujourd'hui pour faire face à la déprise médicale de demain. Cette étude doit ensuite permettre aux Communautés de Communes de prendre le relais et ainsi se positionner comme facilitateur des projets issus de la volonté initiale de la profession médicale à s'organiser. Le comité de pilotage souhaite également intégrer à la réflexion l'évolution de l'hôpital.



Renforcement de l'offre de service aux habitants

4/ Les services à domicile

Enjeux identifiés :

- Quelle animation et coordination des opérateurs pour un maillage optimum
- Quelle accessibilité des personnes âgées aux services
- Quelle offre d'hébergements intermédiaires
- Comment lutter contre l'isolement

Thèmes classés avec une priorité moyenne

- **Jeunesse et parentalité** : identifier les besoins des jeunes notamment de plus de 15 ans
- **Petite enfance, famille et parentalité** : modes de garde dans les petites communes, accentuation de la mise en réseau des structures œuvrant pour le soutien aux parents
- **Service d'entraide et économie du partage** : recensement des structures déjà présentes et mise en réseau

Thèmes relevant d'une approche transversale

- **Mobilité**
- **Numérique**
- **Circulation et connaissance de l'information sur les services**

Le comité de pilotage valide les grands axes du cahier des charges.

VI. Questions diverses

Pas de question diverse.

La prochaine réunion est fixée au mardi 10 mars à 9h, salle 0-1 du centre Louis Armand à Saint Jean de Maurienne.